



Service de la séance

Projet de loi
Victimes des essais nucléaires français
(1ère lecture)
(n° 19 , 18)

N° 23
13 octobre 2009

AMENDEMENT

présenté par

MM. TUHEIAVA, ANTOINETTE, PATIENT, GILLOT, S. LARCHER et LISE

C	
G	
	Retiré

ARTICLE 4

Alinéa 3

Au début de cet alinéa, insérer les mots :

A cet égard,

Objet

Amendement rédactionnel.